

Déclaration d'activité d'entrepreneur de spectacles vivants

Date de la démarche : 25/05/2023

Demandeur : CALVO Isabelle Manuella, RESPONSABLE LEGAL de WILDSCAT LEZ ARTS SAUVAGES

Bénéficiaire : WILDSCAT LEZ ARTS SAUVAGES

Référence : PLATESV-D-2023-003891

Provenance : Mes démarches administratives Culture

Projet

Quel est le projet du déclarant en matière de spectacles vivants ?

Nous entreprenons de nouvelles démarches pour l'obtention de la licence d'entrepreneur de spectacles (2 et 3) pour le compte de l'association wildscat lez arts sauvages pour l'équiper des moyens administratifs de production de spectacles. En effet, plusieurs projets de tournées de concerts en jazz, chanson et musique ancienne sont en cours d'élaboration. La licence permettra à l'association de s'autonomiser sur la production de spectacles et ainsi pouvoir prétendre à différentes aides et subventions mais également de ne plus être dépendante d'autres structures réalisant du portage salariale et ne permettant pas de concourir aux différentes aides (sacem, spedidam, adami, cnv, ...).

Transparence des informations :

- Je suis informé(e) qu'à tout moment les données de la présente déclaration peuvent être vérifiées par l'administration et que les autorités compétentes peuvent informer le préfet de région en cas de manquement, pour l'activité déclarée, aux obligations relatives au code du travail, au code de la sécurité sociale, au code de la propriété intellectuelle et artistique ainsi qu'aux obligations en matière de sécurité des lieux de spectacles vivants.
- Je suis informé(e) des sanctions pénales liées aux fausses attestations et aux mensonges à l'administration.

Information

[Que risque-t-on en cas de fausses attestations et mensonges à l'administration ?](#)

Calendrier prévisionnel des représentations

Je joins le calendrier prévisionnel des représentations pour l'année à venir selon le modèle ci-dessus. : calendrier_representation_previsionnel_wildscat_lez_arts_sauvages.ods

Type de personne déclarante

Quel type d'employeur êtes-vous ? : Organisme (c'est à dire que la déclaration est faite pour une personne morale - par exemple une association 1901, une société, un établissement public, une collectivité, etc - qui a un numéro SIRET et une raison sociale – dénomination sociale)

Identification de l'entrepreneur de spectacle vivant déclarant - Personne morale - 1

La déclaration est faite pour : une association de loi 1901 ou 1908

Personne morale - Association de loi 1901 ou 1908 - alternative numéro

Votre association est-elle postérieure à 2009 (ou antérieure à 2009 mais a subi des modifications depuis 2009) ? : oui

Personne morale - Association de loi 1901 ou 1908 - N° RNA

N°RNA de votre association : W595006427

Identification de l'entrepreneur de spectacle vivant déclarant - Personne morale - 2

Numéro unique d'identification entreprise et établissement (n° de SIRET) : 45235419400030

Nom de l'organisme : WILDSCAT LEZ ARTS SAUVAGES

Coordonnées de l'établissement principal, établi en France obligatoirement pour cette procédure : 88 rue du Commandant Charcot 69005 Lyon 5e Arrondissement France

Site internet le cas échéant :

Objet de l'organisme tel que figurant dans les statuts : Cette association a pour but d'encourager la création, l'enseignement, la diffusion et la production artistique. Elle a vocation à gérer des espaces tels que café-concerts, bars - restaurants, salles de spectacles, studios d'enregistrement, studios de répétitions, écoles artistiques, plateaux de danse, plateaux de réalisation audiovisuelle, etc. Elle a également pour but la production phonographique, la production audiovisuelle et la production de spectacles.

Code d'activité principale d'après la nomenclature des activités françaises (APE-NAF) :
90.01Z - Arts du spectacle vivant

Le code NAF de la personne morale ne figure pas dans la liste, le préciser ici :

Identification du représentant légal de l'organisme

Civilité : Madame CALVO ISABELLE

Le cas échéant deuxième prénom : MANUELLA

Le cas échéant troisième prénom :

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : 02/10/1972

Numéro de téléphone : 0663488843

Autre numéro de téléphone :

Courriel : isabellecalvo@gmail.com

Adresse de domiciliation du représentant légal (ou commune de rattachement) : 88 rue du Commandant Charcot 69005 Lyon 5e Arrondissement France

Déclaration sur l'honneur : Le représentant légal atteste sur l'honneur ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation ou de sanction lui interdisant l'exercice d'une activité commerciale. Si l'entrepreneur de spectacles est une entreprise publique ou une régie : le dirigeant principal de l'établissement, ou l'agent public disposant d'une fonction équivalente lorsque l'entreprise de spectacles vivants est gérée en régie par une collectivité territoriale, atteste sur l'honneur par la validation de la présente déclaration l'absence de condamnation ou de sanction lui interdisant l'exercice d'une activité commerciale.

Conventions collectives - Personne morale

A quelle convention collective êtes-vous soumis ? Trois cas seulement sont possibles et un de ces trois cas doit obligatoirement être appliqué, d'après le code du travail. : application de la convention collective nationale du spectacle vivant privé (CCNSVP)

Activité d'entrepreneur de spectacles exercée par le passé ?

Le déclarant a-t-il, au cours des trois dernières années, été entrepreneur de spectacles vivants (exploitant de lieu de spectacles, producteur, tourneur, diffuseur) ? : oui

Activité d'entrepreneur de spectacles exercée par le passé

1 - Le déclarant indique, le cas échéant, le numéro de licence ou de déclaration (en cas de détention de plusieurs licences dont une pour la même catégorie que la présente déclaration, indiquer le numéro de licence de cette catégorie ; en tous les cas n'inscrire qu'un seul numéro de licence). : 2-1108743

2 - Règlement des cotisations et contributions sociales

Attestation sur l'honneur concernant le règlement des cotisations et contributions sociales :

La présente déclaration atteste l'absence de dettes de contributions et de cotisations sociales auprès des organismes suivants : le guichet unique du spectacle vivant (www.guso.fr) (lorsque l'activité principale n'est pas le spectacle ou pour les groupements d'artistes amateurs bénévoles faisant

occasionnellement appel à des artistes rémunérés) ; ou les organismes de protection sociale du spectacle, ainsi que les institutions auxquelles l'adhésion est rendue obligatoire par les conventions collectives du spectacle vivant ou par accord collectif de travail (voir détail infra). Dans le cas contraire, le déclarant joint le protocole d'échelonnement de dettes dans l'espace de téléchargement ci-dessous et s'engage à le respecter.

Le cas échéant, protocole d'échelonnement de dettes ou document attestant qu'un tel protocole est en cours d'élaboration. :

3 - Règlement des droits d'auteurs

Attestation sur l'honneur du règlement des droits d'auteurs : Le déclarant atteste sur l'honneur ne pas avoir de dettes en ce qui concerne le paiement des droits d'auteurs. Dans le cas contraire, il a téléchargé ci-dessous le protocole d'échelonnement de dettes et s'engage à le respecter.

Le cas échéant, protocole d'échelonnement de dettes relatives aux droits d'auteurs :

4 - Description de l'activité antérieure

Le déclarant joint le programme des représentations des trois dernières années en remplissant le modèle à télécharger ci-dessous (ce modèle peut être simplifié à condition que le document fourni indique la date des représentations, le nom du spectacle, le type de spectacle, la localisation et le type de lieu de chaque représentation, et, le cas échéant, l'identité des producteurs de spectacles vivants cocontractants du déclarant). :

calendrier_representation_wildscat_lez_arts_sauvages.ods

Diplôme / Expérience / Compétences / Formation - Personne morale

La personne justifiant de la formation, de l'expérience ou des compétences est-elle salariée de l'organisme ? : non

Engagement : Le déclarant s'engage à signaler tout changement dans la ou les personne(s) justifiant des qualifications, expérience ou compétences, dans les quinze jours suivant ce changement. Si la personne n'est pas remplacée dans le mois, le préfet de région peut engager une procédure d'invalidation de la licence (article R.7122-6 du code du travail).

Descriptif de la personne justifiant des diplômes/expérience/formation (hors formation de sécurité) - non salariée

Descriptif de la personne justifiant des diplômes/expérience/formation (hors formation de sécurité) - non salariée 1/3

Justificatif d'au moins une de ces trois situations (cocher la case et joindre le justificatif) :

- détention (domaine indifférent) : d'un diplôme de l'enseignement supérieur (bac+2 antérieur à la réforme LMD, BTS ou un DUT ; ou diplôme de l'enseignement supérieur ayant conduit à la délivrance de 120 crédits du système européen de transfert de crédit (ECTS) ; ou d'un titre de même niveau inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP : <https://certificationprofessionnelle.fr/>) (joindre les diplômes ou titres)
- justification de formations ou compétences figurant sur le répertoire en ligne sur le site suivant : <https://www.cpnfsv.org/> (voir sur le répertoire les justificatifs éligibles)

Joindre le ou les justificatifs. Si vous avez coché "formations ou compétences figurant sur le répertoire", consultez sur le répertoire de la cpnef-sv la liste des justificatifs recevables : DE professeur de musique Arnaud Beaus.pdf

Civilité de la personne : Monsieur BECAUS ARNAUD

Fonction de la personne au sein de l'organisme : TRESORIER

Veillez joindre un justificatif de la fonction : Wildscat - AG et élection bureau.pdf

Justification que les fonctions effectives assurées par la personne au sein de l'organisme sont en lien avec la formation, l'expérience ou les compétences indiquées : Monsieur Arnaud Bécaus est le trésorier de l'association depuis 19 ans.

Veillez joindre un justificatif : Wildscat - AG et élection bureau.pdf

Justification du fait que ces fonctions seront assurées pendant la période d'activité d'entrepreneur de spectacles vivant de l'organisme

Monsieur Arnaud Bécaus est trésorier de l'association depuis 19 ans. En tant que membre fondateur de l'association il est statutairement trésorier ou responsable légal de l'association. A ce jour, aucun changement n'est prévu pour les 3 années à venir.

Veillez joindre un justificatif : Wildscat - Statuts.pdf

Descriptif de la personne justifiant des diplômes/expérience/formation (hors formation de sécurité) - non salariée 2/3

Justificatif d'au moins une de ces trois situations (cocher la case et joindre le justificatif) :

- justification d'au moins six mois d'expérience professionnelle dans le spectacle vivant ou enregistré (joindre les contrats de travail ou les justificatifs en tant que dirigeant non salarié mais professionnel). Attention, un CV n'est pas un justificatif
- justification de formations ou compétences figurant sur le répertoire en ligne sur le site suivant : <https://www.cpnfsv.org/> (voir sur le répertoire les justificatifs éligibles)

Joindre le ou les justificatifs. Si vous avez coché "formations ou compétences figurant sur le répertoire ", consultez sur le répertoire de la cpnef-sv la liste des justificatifs recevables : contrat artiste Isabelle Calvo_compressed.pdf

Civilité de la personne : Madame CALVO ISABELLE

Fonction de la personne au sein de l'organisme : RESPONSABLE LEGAL

Veillez joindre un justificatif de la fonction : Wildscat - AG et élection bureau.pdf

Justification que les fonctions effectives assurées par la personne au sein de l'organisme sont en lien avec la formation, l'expérience ou les compétences indiquées : Madame Isabelle Calvo est responsable légal de l'association. Elle s'occupe de la direction artistique, pédagogique et stratégique.

Veillez joindre un justificatif : Wildscat - AG et élection bureau.pdf

Justification du fait que ces fonctions seront assurées pendant la période d'activité d'entrepreneur de spectacles vivant de l'organisme

Madame Isabelle Calvo est membre fondateur de l'association. Statutairement, et depuis 19 ans que l'association existe, Elle peut occuper les postes de responsable légal et trésorier. Aucun changement n'est envisagé dans l'association pour le poste de responsable légal pour les 3 années à venir.

Veillez joindre un justificatif : Wildscat - Statuts.pdf

Descriptif de la personne justifiant des diplômes/expérience/formation (hors formation de sécurité) - non salariée 3/3

Justificatif d'au moins une de ces trois situations (cocher la case et joindre le justificatif) : justification de formations ou compétences figurant sur le répertoire en ligne sur le site suivant : <https://www.cpnfsv.org/> (voir sur le répertoire les justificatifs éligibles)

Joindre le ou les justificatifs. Si vous avez coché "formations ou compétences figurant sur le répertoire ", consultez sur le répertoire de la cpnef-sv la liste des justificatifs recevables : travail et formation Sylvain Byl.pdf

Civilité de la personne : Monsieur BYL SYLVAIN

Fonction de la personne au sein de l'organisme : CHARGE DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION DE SPECTACLE

Veillez joindre un justificatif de la fonction : travail et formation Sylvain Byl.pdf

Justification que les fonctions effectives assurées par la personne au sein de l'organisme sont en lien avec la formation, l'expérience ou les compétences indiquées : Monsieur Sylvain Byl occupera les postes de chargé de diffusion et de production des spectacles proposés par l'association.

Veillez joindre un justificatif : travail et formation Sylvain Byl.pdf

Justification du fait que ces fonctions seront assurées pendant la période d'activité d'entrepreneur de spectacles vivant de l'organisme

Monsieur Sylvain Byl s'est engagé à participer aux activités relevant de la licence de spectacle pour les fonctions de chargé de diffusion et de production de spectacle.

Veillez joindre un justificatif : travail et formation Sylvain Byl.pdf

Précisions sur la catégorie d'activité déclarée

Une seule case doit être cochée. : Diffuseur qui, dans le cadre d'un contrat, a la charge de l'accueil du public, de la billetterie et de la sécurité des spectacles ou entrepreneur de tournées qui n'est pas employeur du plateau artistique (licence de catégorie 3).

Personne à contacter pour l'instruction du dossier

Civilité : Madame CALVO ISABELLE

Fonction au sein de l'organisme déclarant : RESPONSABLE LEGAL

Numéro de téléphone : 0663488843

Numéro de téléphone alternatif :

Courriel : isabelle.calvo@gmail.com

Adresse : 88 RUE DU COMMANDANT CHARCOT 69005 Lyon 5e Arrondissement France

Précisions sur le récépissé de votre déclaration

Mentions légales

Le récépissé de déclaration d'entrepreneur de spectacles vivants ne pourra valoir licence que lorsque 30 jours seront passés après la réception par l'administration d'un dossier complet et conforme aux conditions pour exercer l'activité, et que l'administration ne s'y sera pas opposée ou n'aura pas relevé un manquement quant au contenu du dossier.

L'autorité administrative compétente peut s'opposer ou invalider le récépissé lorsque les conditions pour exercer l'activité d'entrepreneur de spectacles vivants ne sont pas remplies (article L. 7122-3 du code du travail - conditions de compétences, formation ou expérience - et L.7122-7 du code du travail - respect du droit du travail, du droit social, du droit de la propriété intellectuelle et de la sécurité des lieux de spectacles).

Lorsque le préfet de région est saisi d'un dossier incomplet, il indique à l'intéressé les pièces et informations manquantes ainsi que le délai fixé pour la réception de celles-ci. Lorsque les pièces et informations ont été produites, le récépissé mentionné au premier alinéa lui est délivré (article L. 7122-2 du code du travail).

Le délai d'un mois court à compter de la date de réception d'un dossier complet (article L. 7122-2 du code du travail). Il n'est donc pas possible d'exercer son activité avant cette date.

Déclaration d'activité d'entrepreneur de spectacles vivants

Date de la démarche : 25/05/2023

Demandeur : CALVO Isabelle Manuella, RESPONSABLE LEGAL de WILDSCAT LEZ ARTS SAUVAGES

Bénéficiaire : WILDSCAT LEZ ARTS SAUVAGES

Référence : PLATESV-D-2023-003892

Provenance : Mes démarches administratives Culture

Projet

Quel est le projet du déclarant en matière de spectacles vivants ?

Nous entreprenons de nouvelles démarches pour l'obtention de la licence d'entrepreneur de spectacles (2 et 3) pour le compte de l'association wildscat lez arts sauvages pour l'équiper des moyens administratifs de production de spectacles. En effet, plusieurs projets de tournées de concerts en jazz, chanson et musique ancienne sont en cours d'élaboration. La licence permettra à l'association de s'autonomiser sur la production de spectacles et ainsi pouvoir prétendre à différentes aides et subventions mais également de ne plus être dépendante d'autres structures réalisant du portage salariale et ne permettant pas de concourir aux différentes aides (sacem, spedidam, adami, cnv, ...).

Transparence des informations :

- Je suis informé(e) qu'à tout moment les données de la présente déclaration peuvent être vérifiées par l'administration et que les autorités compétentes peuvent informer le préfet de région en cas de manquement, pour l'activité déclarée, aux obligations relatives au code du travail, au code de la sécurité sociale, au code de la propriété intellectuelle et artistique ainsi qu'aux obligations en matière de sécurité des lieux de spectacles vivants.
- Je suis informé(e) des sanctions pénales liées aux fausses attestations et aux mensonges à l'administration.

Information

[Que risque-t-on en cas de fausses attestations et mensonges à l'administration ?](#)

Calendrier prévisionnel des représentations

Je joins le calendrier prévisionnel des représentations pour l'année à venir selon le modèle ci-dessus. : calendrier_representation_previsionnel_wildscat_lez_arts_sauvages.ods

Type de personne déclarante

Quel type d'employeur êtes-vous ? : Organisme (c'est à dire que la déclaration est faite pour une personne morale - par exemple une association 1901, une société, un établissement public, une collectivité, etc - qui a un numéro SIRET et une raison sociale – dénomination sociale)

Identification de l'entrepreneur de spectacle vivant déclarant - Personne morale - 1

La déclaration est faite pour : une association de loi 1901 ou 1908

Personne morale - Association de loi 1901 ou 1908 - alternative numéro

Votre association est-elle postérieure à 2009 (ou antérieure à 2009 mais a subi des modifications depuis 2009) ? : oui

Personne morale - Association de loi 1901 ou 1908 - N° RNA

N°RNA de votre association : W595006427

Identification de l'entrepreneur de spectacle vivant déclarant - Personne morale - 2

Numéro unique d'identification entreprise et établissement (n° de SIRET) : 45235419400030

Nom de l'organisme : WILDSCAT LEZ ARTS SAUVAGES

Coordonnées de l'établissement principal, établi en France obligatoirement pour cette procédure : 88 rue du Commandant Charcot 69005 Lyon 5e Arrondissement France

Site internet le cas échéant :

Objet de l'organisme tel que figurant dans les statuts : Cette association a pour but d'encourager la création, l'enseignement, la diffusion et la production artistique. Elle a vocation à gérer des espaces tels que café-concerts, bars - restaurants, salles de spectacles, studios d'enregistrement, studios de répétitions, écoles artistiques, plateaux de danse, plateaux de réalisation audiovisuelle, etc. Elle a également pour but la production phonographique, la production audiovisuelle et la production de spectacles.

Code d'activité principale d'après la nomenclature des activités françaises (APE-NAF) :
90.01Z - Arts du spectacle vivant

Le code NAF de la personne morale ne figure pas dans la liste, le préciser ici :

Identification du représentant légal de l'organisme

Civilité : Madame CALVO ISABELLE

Le cas échéant deuxième prénom : MANUELLA

Le cas échéant troisième prénom :

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : 02/10/1972

Numéro de téléphone : 0663488843

Autre numéro de téléphone :

Courriel : isabellecalvo@gmail.com

Adresse de domiciliation du représentant légal (ou commune de rattachement) : 88 rue du Commandant Charcot 69005 Lyon 5e Arrondissement France

Déclaration sur l'honneur : Le représentant légal atteste sur l'honneur ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation ou de sanction lui interdisant l'exercice d'une activité commerciale. Si l'entrepreneur de spectacles est une entreprise publique ou une régie : le dirigeant principal de l'établissement, ou l'agent public disposant d'une fonction équivalente lorsque l'entreprise de spectacles vivants est gérée en régie par une collectivité territoriale, atteste sur l'honneur par la validation de la présente déclaration l'absence de condamnation ou de sanction lui interdisant l'exercice d'une activité commerciale.

Conventions collectives - Personne morale

A quelle convention collective êtes-vous soumis ? Trois cas seulement sont possibles et un de ces trois cas doit obligatoirement être appliqué, d'après le code du travail. : application de la convention collective nationale du spectacle vivant privé (CCNSVP)

Activité d'entrepreneur de spectacles exercée par le passé ?

Le déclarant a-t-il, au cours des trois dernières années, été entrepreneur de spectacles vivants (exploitant de lieu de spectacles, producteur, tourneur, diffuseur) ? : oui

Activité d'entrepreneur de spectacles exercée par le passé

1 - Le déclarant indique, le cas échéant, le numéro de licence ou de déclaration (en cas de détention de plusieurs licences dont une pour la même catégorie que la présente déclaration, indiquer le numéro de licence de cette catégorie ; en tous les cas n'inscrire qu'un seul numéro de licence). : 2-1108743

2 - Règlement des cotisations et contributions sociales

Attestation sur l'honneur concernant le règlement des cotisations et contributions sociales :

La présente déclaration atteste l'absence de dettes de contributions et de cotisations sociales auprès des organismes suivants : le guichet unique du spectacle vivant (www.guso.fr) (lorsque l'activité principale n'est pas le spectacle ou pour les groupements d'artistes amateurs bénévoles faisant

occasionnellement appel à des artistes rémunérés) ; ou les organismes de protection sociale du spectacle, ainsi que les institutions auxquelles l'adhésion est rendue obligatoire par les conventions collectives du spectacle vivant ou par accord collectif de travail (voir détail infra). Dans le cas contraire, le déclarant joint le protocole d'échelonnement de dettes dans l'espace de téléchargement ci-dessous et s'engage à le respecter.

Le cas échéant, protocole d'échelonnement de dettes ou document attestant qu'un tel protocole est en cours d'élaboration. :

3 - Règlement des droits d'auteurs

Attestation sur l'honneur du règlement des droits d'auteurs : Le déclarant atteste sur l'honneur ne pas avoir de dettes en ce qui concerne le paiement des droits d'auteurs. Dans le cas contraire, il a téléchargé ci-dessous le protocole d'échelonnement de dettes et s'engage à le respecter.

Le cas échéant, protocole d'échelonnement de dettes relatives aux droits d'auteurs :

4 - Description de l'activité antérieure

Le déclarant joint le programme des représentations des trois dernières années en remplissant le modèle à télécharger ci-dessous (ce modèle peut être simplifié à condition que le document fourni indique la date des représentations, le nom du spectacle, le type de spectacle, la localisation et le type de lieu de chaque représentation, et, le cas échéant, l'identité des producteurs de spectacles vivants cocontractants du déclarant). :

calendrier_representation_wildscat_lez_arts_sauvages.ods

Diplôme / Expérience / Compétences / Formation - Personne morale

La personne justifiant de la formation, de l'expérience ou des compétences est-elle salariée de l'organisme ? : non

Engagement : Le déclarant s'engage à signaler tout changement dans la ou les personne(s) justifiant des qualifications, expérience ou compétences, dans les quinze jours suivant ce changement. Si la personne n'est pas remplacée dans le mois, le préfet de région peut engager une procédure d'invalidation de la licence (article R.7122-6 du code du travail).

Descriptif de la personne justifiant des diplômes/expérience/formation (hors formation de sécurité) - non salariée

Descriptif de la personne justifiant des diplômes/expérience/formation (hors formation de sécurité) - non salariée 1/3

Justificatif d'au moins une de ces trois situations (cocher la case et joindre le justificatif) :

- détention (domaine indifférent) : d'un diplôme de l'enseignement supérieur (bac+2 antérieur à la réforme LMD, BTS ou un DUT ; ou diplôme de l'enseignement supérieur ayant conduit à la délivrance de 120 crédits du système européen de transfert de crédit (ECTS) ; ou d'un titre de même niveau inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP : <https://certificationprofessionnelle.fr/>) (joindre les diplômes ou titres)
- justification de formations ou compétences figurant sur le répertoire en ligne sur le site suivant : <https://www.cpnfsv.org/> (voir sur le répertoire les justificatifs éligibles)

Joindre le ou les justificatifs. Si vous avez coché "formations ou compétences figurant sur le répertoire", consultez sur le répertoire de la cpnef-sv la liste des justificatifs recevables : DE professeur de musique Arnaud Beaus.pdf

Civilité de la personne : Monsieur BECAUS ARNAUD

Fonction de la personne au sein de l'organisme : TRESORIER

Veillez joindre un justificatif de la fonction : Wildscat - AG et élection bureau.pdf

Justification que les fonctions effectives assurées par la personne au sein de l'organisme sont en lien avec la formation, l'expérience ou les compétences indiquées : Monsieur Arnaud Bécaus est le trésorier de l'association depuis 19 ans.

Veillez joindre un justificatif : Wildscat - AG et élection bureau.pdf

Justification du fait que ces fonctions seront assurées pendant la période d'activité d'entrepreneur de spectacles vivant de l'organisme

Monsieur Arnaud Bécaus est trésorier de l'association depuis 19 ans. En tant que membre fondateur de l'association il est statutairement trésorier ou responsable légal de l'association. A ce jour, aucun changement n'est prévu pour les 3 années à venir.

Veillez joindre un justificatif : Wildscat - Statuts.pdf

Descriptif de la personne justifiant des diplômes/expérience/formation (hors formation de sécurité) - non salariée 2/3

Justificatif d'au moins une de ces trois situations (cocher la case et joindre le justificatif) :

- justification d'au moins six mois d'expérience professionnelle dans le spectacle vivant ou enregistré (joindre les contrats de travail ou les justificatifs en tant que dirigeant non salarié mais professionnel). Attention, un CV n'est pas un justificatif
- justification de formations ou compétences figurant sur le répertoire en ligne sur le site suivant : <https://www.cpnfsv.org/> (voir sur le répertoire les justificatifs éligibles)

Joindre le ou les justificatifs. Si vous avez coché "formations ou compétences figurant sur le répertoire ", consultez sur le répertoire de la cpnef-sv la liste des justificatifs recevables : contrat artiste Isabelle Calvo_compressed.pdf

Civilité de la personne : Madame CALVO ISABELLE

Fonction de la personne au sein de l'organisme : RESPONSABLE LEGAL

Veillez joindre un justificatif de la fonction : Wildscat - AG et élection bureau.pdf

Justification que les fonctions effectives assurées par la personne au sein de l'organisme sont en lien avec la formation, l'expérience ou les compétences indiquées : Madame Isabelle Calvo est responsable légal de l'association. Elle s'occupe de la direction artistique, pédagogique et stratégique.

Veillez joindre un justificatif : Wildscat - AG et élection bureau.pdf

Justification du fait que ces fonctions seront assurées pendant la période d'activité d'entrepreneur de spectacles vivant de l'organisme

Madame Isabelle Calvo est membre fondateur de l'association. Statutairement, et depuis 19 ans que l'association existe, Elle peut occuper les postes de responsable légal et trésorier. Aucun changement n'est envisagé dans l'association pour le poste de responsable légal pour les 3 années à venir.

Veillez joindre un justificatif : Wildscat - Statuts.pdf

Descriptif de la personne justifiant des diplômes/expérience/formation (hors formation de sécurité) - non salariée 3/3

Justificatif d'au moins une de ces trois situations (cocher la case et joindre le justificatif) : justification de formations ou compétences figurant sur le répertoire en ligne sur le site suivant : <https://www.cpnfsv.org/> (voir sur le répertoire les justificatifs éligibles)

Joindre le ou les justificatifs. Si vous avez coché "formations ou compétences figurant sur le répertoire ", consultez sur le répertoire de la cpnef-sv la liste des justificatifs recevables : travail et formation Sylvain Byl.pdf

Civilité de la personne : Monsieur BYL SYLVAIN

Fonction de la personne au sein de l'organisme : CHARGE DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION DE SPECTACLE

Veillez joindre un justificatif de la fonction : travail et formation Sylvain Byl.pdf

Justification que les fonctions effectives assurées par la personne au sein de l'organisme sont en lien avec la formation, l'expérience ou les compétences indiquées : Monsieur Sylvain Byl occupera les postes de chargé de diffusion et de production des spectacles proposés par l'association.

Veillez joindre un justificatif : travail et formation Sylvain Byl.pdf

Justification du fait que ces fonctions seront assurées pendant la période d'activité d'entrepreneur de spectacles vivant de l'organisme

Monsieur Sylvain Byl s'est engagé à participer aux activités relevant de la licence de spectacle pour les fonctions de chargé de diffusion et de production de spectacle.

Veillez joindre un justificatif : travail et formation Sylvain Byl.pdf

Précisions sur la catégorie d'activité déclarée

Une seule case doit être cochée. : Producteur de spectacles qui a la responsabilité d'un spectacle vivant et qui est l'employeur du plateau artistique ou entrepreneur de tournée qui a la responsabilité d'un spectacle vivant et qui est l'employeur du plateau artistique (licence de catégorie 2).

Personne à contacter pour l'instruction du dossier

Civilité : Madame CALVO ISABELLE

Fonction au sein de l'organisme déclarant : RESPONSABLE LEGAL

Numéro de téléphone : 0663488843

Numéro de téléphone alternatif :

Courriel : isabelle.calvo@gmail.com

Adresse : 88 RUE DU COMMANDANT CHARCOT 69005 Lyon 5e Arrondissement France

Précisions sur le récépissé de votre déclaration

Mentions légales

Le récépissé de déclaration d'entrepreneur de spectacles vivants ne pourra valoir licence que lorsque 30 jours seront passés après la réception par l'administration d'un dossier complet et conforme aux conditions pour exercer l'activité, et que l'administration ne s'y sera pas opposée ou n'aura pas relevé un manquement quant au contenu du dossier.

L'autorité administrative compétente peut s'opposer ou invalider le récépissé lorsque les conditions pour exercer l'activité d'entrepreneur de spectacles vivants ne sont pas remplies (article L. 7122-3 du code du travail - conditions de compétences, formation ou expérience - et L.7122-7 du code du travail - respect du droit du travail, du droit social, du droit de la propriété intellectuelle et de la sécurité des lieux de spectacles).

Lorsque le préfet de région est saisi d'un dossier incomplet, il indique à l'intéressé les pièces et informations manquantes ainsi que le délai fixé pour la réception de celles-ci. Lorsque les pièces et informations ont été produites, le récépissé mentionné au premier alinéa lui est délivré (article L. 7122-2 du code du travail).

Le délai d'un mois court à compter de la date de réception d'un dossier complet (article L. 7122-2 du code du travail). Il n'est donc pas possible d'exercer son activité avant cette date.